

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Maritime

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de **ROYAN**

ARRONDISSEMENT

de **ROCHEFORT**

CANTON

de **ROYAN**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **29 Novembre** 194**6**

OBJET :

**MARCHE de Gré
à Gré BOULERNE**

L'an mil neuf cent ~~quarante six~~ le vingt ~~neuf~~ mois
de **Novembre**, le Conseil Municipal de **ROYAN**
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. **REGAZONI Ch. Maire**, en session

}	ordinaire
	extraordinaire

d'après convocations faites le **24 Novembre** 194**6**

46126

NOMBRE

de
Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :

18

DATE

de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

Étaient présents : MM. **REGAZONI Charles, Rochede-
reux, Julien, Dasseux, Mme Parizet, M. Baudet
Chollet, Boulerne, Chetot, Bouchet, Chazeau
Arnaud, Conge, Senelier, Counil, Savignac
Veyssière, Grussenmeyer, Domecq.**

Absents : MM. **Simon, Melle Kikosky, Arrive,
Thomas, Cousinet, Ollivier, Péraudeau, Prot.**

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884,
procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le
sein du Conseil.

M. **Conge**, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Le Conseil autorise **monsieur le Maire**
à signer avec **Monsieur Boulerne Georges, Libraire à Royan**
un marché de gré à gré, d'un montant de **200.000 francs**
pour fournitures scolaires gratuites aux Ecoles Publiques
à Royan.

APPROUVE

La Rochelle, le **5 DEC 1946**

Pour le PRÉFET,
Chef de Division Délégué.



Fait et délibéré à ROYAN
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les membres présent

N'ont pas signé : MM.

Si le vote a eu lieu au
scrutin public, établir à
la suite la désignation de
leur vote (Art. 51 de la loi
du 5 avril 1884).

Mentionner à la suite
la cause qui les a empêchés
de signer (Art. 57 de la loi
municipale).



Pour extrait conforme :
Le Maire,

PROJET DE MARCHÉ

ENTRÉE :

Monsieur J. J. Charles, Maire de La Rochelle, agissant en exécution de la décision du Conseil Municipal du 14 Novembre 1946)

À :

Monsieur J. J. Georges, Libraire à Royan

OBJET DU MARCHÉ :

Monsieur J. J. Georges s'engage à livrer aux écoles Publiques de La Rochelle et de Royan, des fournitures scolaires jusqu'à concurrence du montant de 50.000 francs (Cinquante Mille Francs).

Monsieur J. J. Georges s'engage sur mesure à fournir et à mesurer des livraisons.

La Rochelle, le 25 Novembre 1946

Le Fournisseur,

Le Maire,

APPROUVE

La Rochelle, le 5 DEC 1946

Pour le PRÉFET,

Le Chef de Division Délégué.

